LÉGISLATIVES

Union de L'Opposition libérale et sociale.

Jean-Jacques PONS

Diversifier et renouveler l'Opposition

Les intérêts égoïstes de certains partis leur ont fait refuser le principe d'une liste d'Union de l'Opposition. Ils ont pris la responsabilité de diviser l'Opposition. Jean-Jacques PONS les a condamnés.

L'Opposition présente donc ses options dans le cadre de listes complémentaires.

Voter pour la liste d'Union de l'Opposition Libérale et Sociale, c'est assurer le renouvellement des hommes et des idées. Les sortants socialistes ont échoué. Les revenants des années soixante ou soixante-dix n'inspirent aucune confiance quant à leur possibilité de construire l'avenir.

Nos candidats sont des femmes et des hommes enracinés dans l'Opposition, des élus locaux, des responsables syndicaux ou professionnels, des personnalités engagées pour certaines dans des formations politiques ou indépendantes pour d'autres.

La différence en notre faveur est facile à faire par rapport aux querelles d'hommes, aux chocs d'ambitions que révèlent d'autres listes d'Opposition ou par rapport aux anciens membres ou élus socialistes qui occupent 2 des 3 premières places de la liste RPR.

Jean-Jacques PONS conduit la liste d'Union de l'Opposition Libérale et Sociale. Agé de 38 ans, avocat, benjamin des conseillers généraux à 25 ans à l'issue de son élection en 1973, il a été aisément réélu en 1976 et en 1982 au 1er tour. Candidat de l'UDF et du RPR il avait créé la surprise en manquant de peu à 30 ans, en 1978, l'élection au poste de député de la circonscription, Montpellier Lodève, solidement détenu par un sortant socialiste en place depuis 1967. Leader de l'opposition au Conseil Général, Jean-Jacques PONS figurait au titre du CDS en Mars 1983 en 3e position sur la liste UDF/RPR aux municipales à Montpellier. Il s'y est depuis affirmé comme le principal challenger du socialiste Georges FRECHE.



Défendre les Institutions et les options de Raymond BARRE

Refuser la cohabitation avec le socialisme

Si les électeurs votent pour l'Opposition, c'est parce qu'ils veulent mettre fin à l'expérience socialiste. Comme le soutien Raymond BARRE, si l'Opposition gagne, elle n'a pas à cohabiter avec François MITTERRAND qui aura été désavoué par les électeurs et devra se remettre en question.

Cette cohabitation serait inefficace pour gouverner la FRANCE et redresser la situation économique.

L'Opposition ne pourrait pas réaliser son programme pendant les 18 mois ou moins qui sépareront les législatives des présidentielles.

La FRANCE ne pourrait pas être dirigée avec efficacité par un Président socialiste d'un côté et de l'autre un gouvernement et une majorité parlementaire d'orientation opposée.

La cohabitation est un piège dans lequel certains opposants s'engagent par calculs personnels. Il importe de la refuser pour défendre les institutions de la Ve République et éviter le retour au régime des partis.

Voter pour l'Union de l'Opposition Libérale et Sociale, c'est refuser la cohabitation et choisir pour l'Opposition de ne pas se faire voler sa victoire. C'est respecter la volonté de changement des Héraultais.

L'alternance politique ne peut être que globale. Un simple changement de majorité parlementaire ne fera pas définitivement sortir la France du socialisme.

Après l'échec socialiste : une politique libérale

Malgré l'amélioration de la conjoncture internationale, le chômage a augmenté dans des proportions insoutenables. L'industrie a pris un retard dramatique par rapport à ses concurrents.

La relance de l'économie française implique une politique libérale par :
— l'instauration de la liberté des prix,
— l'aménagement de la taxe professionnelle,
— la possibilité pour les entreprises d'adapter leurs effectifs à l'évolution de leur secteur d'activité et la suppression de l'autorisation administrative de licenciement,
— la réduction des charges sociales.

Cette politique permettra le rétablissement des équilibres fondamentaux et la réduction du déficit budgétaire nécessaires à l'instauration de la croissance, et à des relations sociales harmonieuses dans l'entreprise.

Répondre à l'attente des français

Fermeté et nouvelle approche pour l'immigration

Plus de cinq millions d'immigrés dont cinq cent mille clandestins posent un problème. L'immigration ne doit pas se prêter à une exploitation électoraliste et à des raisonnements simplistes : trois millions d'immigrés ne correspondent pas forcément à trois millions de chômeurs.

Ce phénomène de société implique une politique de fermeté pour rompre avec le laxisme du pouvoir socialiste qui, en 1981 et en 1982 a régularisé, au lieu de les expulser, 200 000 immigrés en situation irrégulière et a supprimé les contrôles d'identité.

Renvoi de ceux en situation irrégulière et fermeture des frontières à toute immigration nouvelle sont les préalables à un effort d'insertion et d'assimilation. Il ne peut être envisagé à l'égard de tous les immigrés.

Cette politique de fermeté assurera le respect des Français qui n'ont pas à être provoqués par la volonté socialiste d'accorder le droit de vote aux immigrés. Le droit de vote est à réserver aux Français.

Une nouvelle définition des conditions d'acquisition de la nationalité s'impose par le vote d'une loi par la majorité nouvelle pour supprimer le caractère automatique de l'acquisition de la nationalité française pour tout enfant d'immigré naissant en France. Aborder l'immigration avec fermeté et générosité implique que la nationalité française soit attribuée par une procédure volontaire et non plus passive.

La sécurité : la priorité des priorités

L'exaspération des Français n'est plus supportable. Chaque jour apporte de nouvelles preuves de l'insécurité.

Une extension du terrorisme due à la multiplication des foyers de tension internationaux est même à redouter.

Face au terrorisme, la volonté politique du gouvernement doit s'affirmer pour mener la lutte avec les moyens appropriés ; former des services de police spécialisés, assurer la centralisation des renseignements, et développer une coopération entre les services spécialisés des pays menacés sans faire preuve de complaisance à l'égard des pays qui animent des actions terroristes. Il faut accorder à la sécurité une véritable priorité, ce que ne fait pas l'actuel pouvoir.

Des sanctions efficaces

L'abolition de la peine de mort a fait disparaître un instrument de dissuasion à l'égard de ceux qui commettent des crimes de sang, sans mettre en jeu leur propre existence.

Lors du vote de la loi d'abolition de la peine de mort, M. BADINTER s'était engagé à proposer au parlement l'établissement d'une peine de remplacement. Il n'a pas respecté cette promesse. La première initiative de la nouvelle majorité sera de voter cette peine de remplacement de durée incompressible. Le rétablissement de la peine de mort, comme le souhaite une majorité de Français, est également envisageable.

Pour réduire l'insécurité, les crimes et délits doivent être justement sanctionnés. Le souci d'individualisation de la peine ne doit pas conduire à une indulgence permissive.

La répression ne doit pas faire passer au second plan les efforts de prévention, notamment pour réduire la délinquance juvénile.

Mais la sécurité des Français ne sera rétablie que par la conjonction de la fermeté et de l'humanité, en veillant à ce que les lois soient appliquées.

Des contrôles d'identité nécessaires

L'actuel régime des contrôles d'identité décourage l'action policière.

A une époque d'augmentation de la délinquance, l'abandon des contrôles préventifs d'identité est un obstacle à une politique efficace de prévention. Elle paralyse aussi la lutte contre l'immigration clandestine.

La nouvelle majorité devra voter une nouvelle loi imposant à toute personne de justifier son identité. Elle déterminera des conditions de contrôle tenant compte du respect de la libre circulation et des garanties nécessaires aux personnes.

Consolider les libertés

Seule la réaction de l'opinion publique a permis d'éviter les atteintes aux libertés de la presse et de l'enseignement.
La nouvelle majorité devra restaurer totalement de tels espaces de liberté et s'opposer à la mainmise des pouvoirs économiques politiques et financiers sur l'audiovisuel.

La communauté de civilisation du monde occidental justifie une intensification de la coopération entre les états et une affirmation plus nette de la solidarité de l'Europe.

La liberté est indissociable de la justice sociale qui est due à toutes les catégories de français alors que certains : personnes âgées ou rapatriés, victimes de promesses successives, ne sont pas traitées avec la dignité qui s'impose.



Autour de Jean-Jacques PONS, de Marie COSTE-FLORET FURET, professeur agrégé des facultés de droit à l'université Montpellier I et d'Edith LE SAEC, maire adjoint de Pérols, l'équipe de l'Opposition Libérale et Sociale.

L'autre solution

Vu les candidats.